



Newsletter N°12

Mars 2010



XBRL France - Newsletter N°12

Sommaire

Le mot du Président



Chers membres,

Mon premier mandat en tant que Président de l'association XBRL France me donne l'occasion de mieux vous connaître et de prendre la mesure de vos attentes.

Il ressort d'un questionnaire lancé en novembre dernier que vous confirmez votre souhait de voir XBRL France continuer à s'investir dans les actions de communication vis-à-vis des pouvoirs publics, instances de régulation, et groupements professionnels.

Ceci est notre mission principale et nous aurons à cœur, au sein du Conseil d'Administration, de mener, avec le Secrétaire général, les actions « pédagogiques » adaptées, qu'il s'agisse de réunions face-à-face ou de rencontres plénières, comme celles qui sont organisées sur le 1^{er} semestre.

Nos efforts sont couronnés de succès, puisqu'au niveau européen, le CESR a lancé une consultation de Place sur l'utilisation du langage XBRL, et en France, l'AMF suit nos travaux de façon très régulière.

Je reste, ainsi que le Vice-Président Jean-Luc Menda, à votre écoute, pour échanger avec vous sur les opportunités que vous percevez dans vos métiers sur les applications concrètes du langage XBRL dans les mois à venir.

Dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer,

Bruno Tesnière
Président XBRL France

Editor	p 2
L'actualité Européenne	p 3
Petit déjeuner XBRL France en partenariat avec INVOKÉ	p 4
Compte-rendu conférence « La taxonomie SURFI et les formules XBRL »	p 5
Call for evidence – CESR [09-859]	p 7
Compte-rendu conférence « Les projets XBRL de l'IASB et de l'IASCF Foundation »	p 9
Actualités XBRL International	p 10
Formations XBRL France	p 10

Edito

2010 s'annonce une année riche en projets et en développements XBRL.

Pour en témoigner, plusieurs manifestations au cours du 1er semestre vous sont proposées :

- Conférence-débat avec Olivier Servais de l'IASC Fondation autour des projets XBRL de l'IASB,

Sylvie Lépicier,
Secrétaire Général
XBRL France



- Rencontre avec la Banque de France autour de la taxonomie Formulae

- Petits déjeuners avec des éditeurs tels que Sopra et Invoke qui illustrent l'intégration de XBRL dans leur offre progicielle.

La vie de votre association continue avec des groupes de travail actifs tels que le GT Taxonomie Comptes Annuels qui annonce la mise à disposition de l'extension de la TCA sur le tableau des Filiales et participations ainsi que sur l'annexe en mode textuel pour fin Mars, ou encore le groupe Technologie qui témoigne sur sa vision stratégique d'XBRL dans le cadre de la consultation du XSB (XBRL Standard Board).

Votre présence en tant que membre vous permet d'être au cœur des évolutions du standard, et de nouer des partenariats

métiers et ou technologiques avec tous les acteurs de la chaîne du système d'information financière, éditeurs, utilisateurs et régulateurs.

Votre statut vous donne aussi accès à XBRL Europe, qui rassemble tous les acteurs européens concernés, et qui vient d'accueillir la société SWIFT en tant que nouvel adhérent direct.

Vous êtes enfin cordialement invité à rejoindre la prochaine conférence XBRL International à Rome à compter du 21 avril prochain, n'attendez plus pour vous inscrire !

Bien cordialement,

Sylvie Lépicier
Secrétaire Général
XBRL France
sylvie.lepicier@xbrl.fr
06 87 89 71 91



XBRL: Linking Businesses, Public Regulators & Citizens

20th XBRL International Conference
Rome, ITALY | April 20-22, 2010

Du 19 au 23 avril 2010 :

20ème Conférence XBRL International aura lieu à Rome sur le thème : "XBRL : Linking Businesses, Public Regulators & Citizens"

[S'inscrire](#)

**Gilles Maguet**Secrétaire Général
XBRL Europe

L'actualité européenne

XBRL Europe a un peu plus de 18 mois d'existence et compte maintenant 13 membres. Les derniers arrivés sont des membres directs, ce qui montre que le modèle XBRL Europe séduit.

Le 18 Février s'est tenue à Bruxelles notre 5^{ème} journée XBRL Europe depuis le début et la 3^{ème} édition à Bruxelles. Nous pouvons d'ailleurs remercier la Fédération Européenne des Experts Comptables et XBRL Belgique pour leurs soutien dans l'organisation de ces journées. Et une pensée pour les Français qui ont souffert dans les transports pour arriver à Bruxelles, mais tout de même 46 participants, cela suffit à démontrer la nécessité de ces rencontres où les sujets techniques et stratégiques sont débattus en profondeur, sans parler des exposés d'acteurs s'intéressant de plus en plus à XBRL comme SWIFT nous présentant son implication et sa politique par rapport à XBRL.

Des groupes de travail qui approfondissent leurs contenus techniques : songeons que le groupe de travail EU business Register réunit tous les mois par conférence téléphonique environ une quinzaine de participants.

Des comités Stratégie et Euro-marcom qui se structurent pour mieux organiser le lobbying auprès des décideurs Européens et la communication. Toutes les présentations seront disponibles sur le site XBRL Europe dans les prochains jours.

Mentionnons aussi le projet Monnet attribué par la Commission Européenne (7^{ème} programme Cadre) dans lequel XBRL Europe est membre du consortium attributaire. Ce projet a comme objectif de créer des systèmes de traduction automatiques pour permettre de passer des comptes annuels en XBRL d'une langue à l'autre.

Dans notre domaine XBRL va dépendre dans les prochains mois des avancées des autorités Européennes sur la régulation financière d'une part et sur la réforme de la 4^{ème} et 7^{ème} directive d'autre part avec ses conséquences sur les comptes annuels des entreprises. Et XBRL Europe a effectué des réponses sur toutes les Consultations de la commission Européenne mais aussi sur celle de CESR sur XBRL. Car le Comité Européen des Régulateurs de Marché a lancé ce « call for evidence » de façon à donner une orientation sur

XBRL avant Octobre 2010. Et XBRL Europe a réussi à convaincre le Secrétaire Général du CESR de venir en tant qu'orateur de prestige à la 20^{ème} conférence internationale XBRL à Rome en Avril prochain. N'oublions pas qu'en Europe au moins 48 projets XBRL existent dans tous les domaines et surtout la grande avancée des registres du commerce en XBRL est à signaler puisque très bientôt entre 4 et 5 millions de comptes annuels en XBRL vont traverser l'Europe.

Mais XBRL Europe est au milieu du chemin et doit encore se faire plus connaître et apparaître plus solide et plus visible. De nouveaux projets qui poussent à l'harmonisation, de nouveaux membres juridictions ou membres directs doivent et vont nous rejoindre.

Je tiens ici à toujours souligner les efforts des membres de XBRL France qui s'impliquent dans XBRL Europe et qui permettent ainsi de faire avancer tous nos travaux.

Gilles Maguet
Secrétaire Général XBRL Europe

**Antoine Bourdais**

Directeur des Offres, Invoke
Administrateur XBRL France

3 questions à Antoine Bourdais, Directeur des Offres, INVOK

XBRL France et Invoke vous invitent à un petit-déjeuner conférence sur le thème " Transformer la contrainte réglementaire XBRL en levier de progrès"

XBRL : un atout de taille en matière de reporting interne

Le standard XBRL est aujourd'hui encore majoritairement perçu comme une contrainte réglementaire, comme une charge supplémentaire. Chez Invoke, nous nous sommes très tôt attachés à prendre en considération l'ensemble des travaux des acteurs concernés par le reporting réglementaire, afin de leur apporter des solutions qui vont bien au-delà de la production des déclarations requises au format XBRL. En faisant le pari de consacrer 10 années homme en Recherche & Développement autour de ce standard, nous avons pu concevoir des outils logiciels nativement XBRL et full-web qui permettent de proposer des axes

d'optimisation à plusieurs niveaux, introduisant ainsi dans les projets de reporting réglementaire une notion réelle de retour sur investissement pour les organisations concernées.

Cette offre repose sur notre plateforme de reporting, déjà largement éprouvée et appréciée par nombre de grands groupes, ainsi que sur notre tableau financier XBRL, disponible en version web, qui fait toute la spécificité de nos progiciels.

Au cours de ce petit déjeuner, nous aborderons les leviers de progrès apportés par les solutions Invoke à trois niveaux :

- production automatisée des reporting réglementaires,

- centralisation et pilotage des remises réglementaires,
- constitution d'un infocentre réglementaire à des fins de reporting interne.

La souplesse des outils Invoke permet notamment de mettre en place ces améliorations au cœur du système d'information à un rythme qui s'adapte à chaque projet.

Nous développerons plus avant les atouts du standard XBRL pour le reporting interne et, en nous appuyant sur des exemples pratiques de réalisation de projets réglementaires bancaires (SURFI, COREP, FINREP), nous illustrerons concrètement comment tirer tous les avantages du standard XBRL au sein du système d'information.



Petit déjeuner XBRL France–INVOK
« Transformer la contrainte réglementaire XBRL en levier de progrès »
Mardi 4 mai 2010 de 9h à 10h30
 dans les bureaux du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables,
 19 rue Cognacq-Jay 75007 PARIS

Au programme de la matinée :

- Les atouts du standard XBRL en matière de reporting interne
- XBRL au cœur même des solutions Invoke
- Les leviers de progrès apportés par XBRL dans un Système d'Information
- Illustrations à travers des cas concrets de reporting réglementaire bancaire (SURFI, COREP et FINREP).

Intervenants : Antoine Bourdais - Directeur des Offres - Invoke et Hedi Sellami - Responsable Avant-Vente - Invoke

Inscriptions : Réservez dès à présent par email, auprès de [Christine Nicol](#)

A propos d'INVOK



Invoke édite des logiciels dédiés au reporting financier. Depuis 2006, INVOK propose une gamme de logiciels nativement XBRL intégrant les dernières technologies de lecture, d'édition et de production d'informations financières au format XBRL. Invoke est membre fondateur de l'association XBRL France. Invoke compte aujourd'hui parmi ses clients plus de 1 800 groupes et régulateurs en France et à l'international. Pour plus d'information :

Compte rendu de la conférence du 28 janvier 2010 sur le thème « La taxonomie SURFI et les formules XBRL »



Jean Luc Menda

Vice Président XBRL France

Directeur adjoint au Secrétariat général
de l'Autorité de Contrôle Prudentiel -ACP

Un objectif : faciliter les contrôles par l'utilisation de taxonomies et optimiser l'automatisation des reportings produits par les établissements bancaires

Les formules développées dans la taxonomie SURFI mise en place par la Commission bancaire, conformes à la spécification XBRL Formula, permettent d'intégrer des contrôles nombreux et complexes.

Ce projet a pour objectif non seulement de permettre de réaliser des contrôles automatiques exprimés par la taxonomie SURFI, mais également de permettre à l'avenir des évolutions simplifiées des reportings, afin de limiter, voire d'éliminer les développements spécifiques.

L'utilisation des formules n'est toutefois pas rendue obligatoire pour mettre en place le reporting au sein des banques. La démarche de la Commission bancaire a reposé essentiellement sur une volonté d'ouvrir la voie et de permettre, à terme, l'utilisation de ces formules dans les nouvelles taxonomies. Ces évolutions ne peuvent être réalisées qu'en collaboration avec les éditeurs de logiciels afin d'utiliser les formules des

taxonomies de la façon la plus homogène et la plus pertinente techniquement et fournir ainsi aux banques, utilisateurs finaux, des logiciels optimisés et plus fiables. Plusieurs prestataires informatiques ont d'ailleurs

d'ores et déjà intégré les Formules dans leurs offres.

A l'origine était BAIFI ...

Les contrôles informatiques intégrés dans BAIFI ont été présentés dès l'origine sous une forme littérale et ont été intégrés dans le CD-ROM BAIFI. Leurs mises à jour se faisaient via une « lettre d'information BAIFI ».

Les 9000 contrôles des documents BAIFI sont intégrés dans la base BAIFI grâce à un outil de paramétrage dédié. Sont concernés les contrôles formels, les contrôles des totalisations horizontales et verticales et les contrôles inter-montants dans un document ou entre un ou plusieurs documents.

Des conditionnements de déclenchement des contrôles également été ajoutés pour tenir compte du système de remise, de la catégorie de l'agent financier et de la présence de montants.

Une extraction brute de ces montants est ensuite proposée sous la forme d'un fichier de format BAIFI ne contenant pas les conditionnements. Ce système de traitement est devenu à l'usage particulièrement lourd.

Au niveau des reportings COREP et FINREP, dont les déclinaisons françaises des taxonomies ont été publiées sur le site de la Banque de France en 2007, les contrôles sont réalisés sous forme de « business rules », extension propriétaire d'XBRL.

Le projet SURFI : une refonte et un allégement de la BAIFI

Les travaux relatifs au projet SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) ont été initiés par la Commission bancaire en juin 2007 pour une première remise pour l'arrêté du 30 juin 2010.

Le système applicatif prévoit de gérer :

- Les taxonomies COREP et FINREP (déclinaisons françaises)
- La taxonomie SURFI principale
- La taxonomie anti-blanchiment
- La taxonomie cartographie
- D'autres taxonomies XBRL.

.... /

Compte rendu de la conférence du 28 janvier 2010 sur le thème « La taxonomie SURFI et les formules XBRL » - Suite

La taxonomie SURFI apparaît donc comme partie intégrante de la refonte du système de collecte actuel, dont elle vise à la simplification. Ses éléments majeurs sont l'élimination des doublons entre les collectes d'informations prudentielles et statistiques, la réduction du nombre d'informations collectées, la simplification du système de remise, et l'intégration de la réforme quinquennale des statistiques de la BCE. Les taxonomies COREP et FINREP seront également intégrées au nouveau système de collecte.

Dans le prolongement des collectes COREP et FINREP, SURFI utilise le langage XBRL recommandé par le CEBS, qui permet de sortir de la logique de « schémas propriétaires » tels que la BAFI.

Les contrôles des gabarits et les tableaux SURFI :

Chaque gabarit est associé à un ou plusieurs « indicateurs » de remise (filing indicators) qui peut être associé à une ou plusieurs dimensions majeures permettant de déclarer la remise d'un tableau dans une instance (rapport XBRL) et présent dans chaque taxonomie « template ». Le déclenchement

de chaque contrôle dépend de la présence d'un ou de plusieurs indicateurs de remise. En complément d'information, les instances XBRL sont agréées avant traitement. Un indicateur de remise à « nul » permet d'annuler la remise d'un gabarit.

Ces contrôles de gabarit et des tableaux reposent sur :

- La détermination de la liste des contrôles des gabarits et tableaux SURFI attendus par le SGCB et les directions monétaires
- La publication sur le site Banque de France
- Les hiérarchies apparaissant dans les tableaux SURFI ou des expressions de contrôles sous forme littérale
- Le choix de l'utilisation de la spécification « XBRL Formula » ratifiée le 22 juin 2009 pour la taxonomie SURFI
- La 1ère révision avec formules intra-tableau publiée fin juillet 2009
- La 2nde révision avec l'ensemble des formules mi-octobre 2009

Plusieurs types de contrôles sont proposés. On peut citer : les contrôles PIA vérifiant les hiérarchies d'items primaires,

les contrôles exclusifs (ou automatiques), les contrôles d'inclusion DWC, les contrôles DIA d'agrégation dimensionnelle et les contrôles spécifiés (SCC).

Chaque contrôle est associé à un code et à un libellé. Des messages d'assertions explicatifs ont été mis en place afin de permettre d'identifier les motifs d'un contrôle insatisfaisant. Le mécanisme utilisé par ces messages est par ailleurs en cours de validation auprès d'XBRL International.

« Parce que nous sommes particulièrement sensibles à la complexité du sujet, notre objectif est de faciliter le travail des banques. Pour cela, nous cherchons une automatisation fiable et pérenne de la chaîne de reporting afin de limiter les développements spécifiques et réduire les coûts finaux pour les utilisateurs. Ce projet s'inscrit dans une démarche à long terme et nous accompagnerons les banques dans leurs démarches le temps qu'il sera nécessaire pour les mener à bien. », conclut Jean-Luc Menda, animateur de la conférence et Directeur Adjoint à l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Quelques chiffres pour résumer

La taxonomie SURFI, c'est :

2400 items primaires (ou éléments) post comptables

Une taxonomie dimensionnelle intégrant **23 dimensions** dont 6 ouvertes

72 templates (ou vues) contenant toutes les données

1103 fichiers XML

Plus de 84000 faits possibles

L'utilisation de **4000 formules XBRL** (dites assertions)



Pierre Hamon
Expert Solutions XBRL

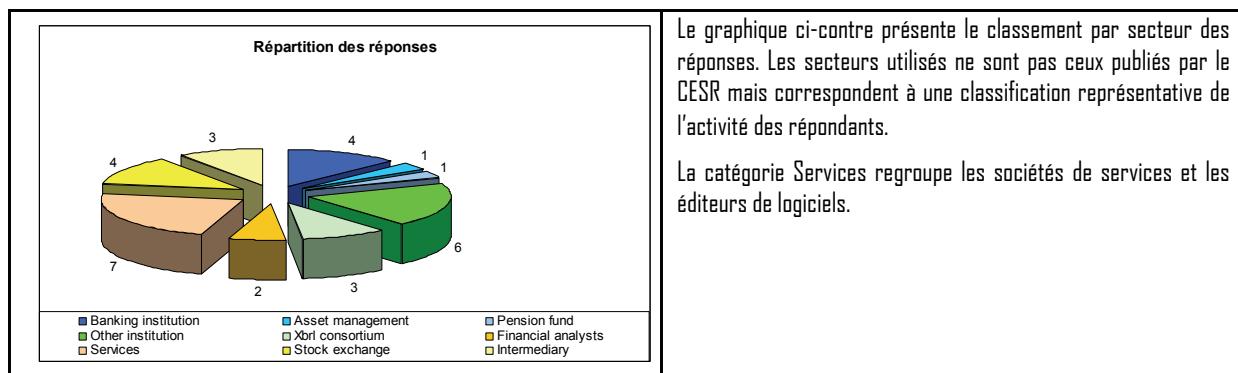
Call for evidence - CESR [09-859] - 27 octobre 2009

L'objet complet de la consultation était intitulé : "The Use of a Standard Reporting Format for Financial Reporting of Issuers Having Securities Admitted to Trading on Regulated Markets"

L'article ci-dessous présente une synthèse succincte des réponses reçues par le CESR et publiées sur son site : www.esm.europa.eu/cesr/consultations/09-859_en.htm. Il ne constitue en rien une synthèse officielle. Il vise simplement à présenter de manière synthétique les réponses reçues et à en indiquer les tendances.

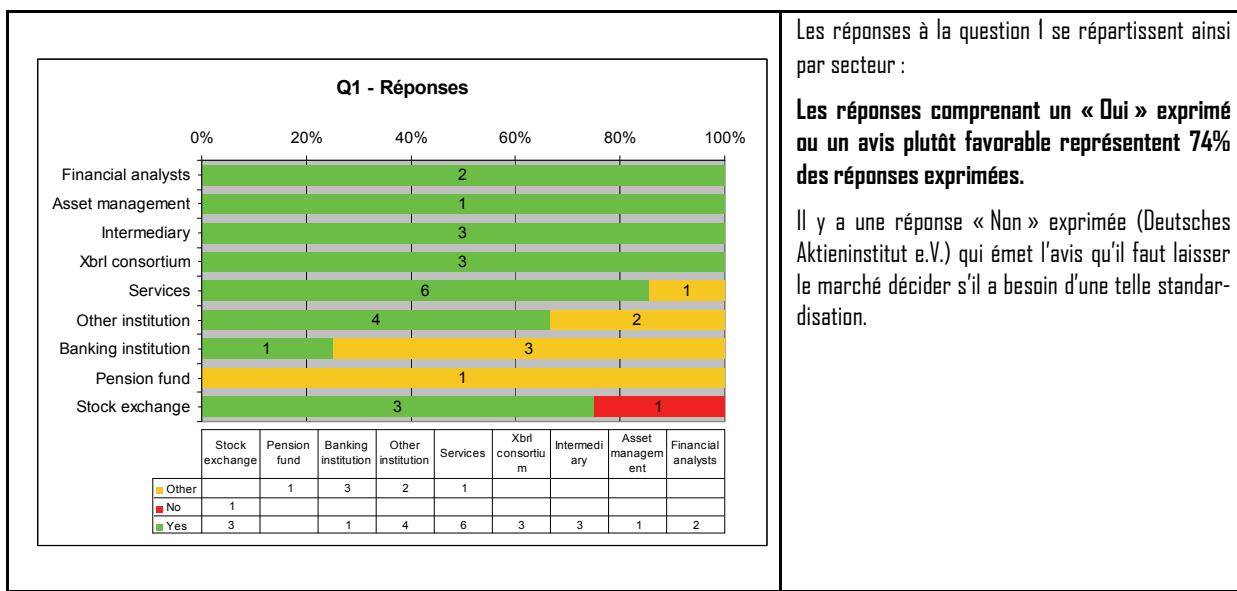
Réponses obtenues :

Le CESR a publié une liste de 32 organisations qui ont répondu. (Il faut en compter en fait 31 car la réponse en anglais de XBRL Italie n'est pas publiée). La catégorie Stock Exchange regroupe les organisations travaillant pour des bourses de valeurs.



Réponses à la question Q1 :

Do you consider that there should be a standard reporting format for financial reporting of issuers having securities admitted to trading on a regulated market? What kind of pros and cons would a standard reporting format have?



Elle visait à demander si un format standard de reporting pour les sociétés admises aux bourses de valeur était souhaitable.

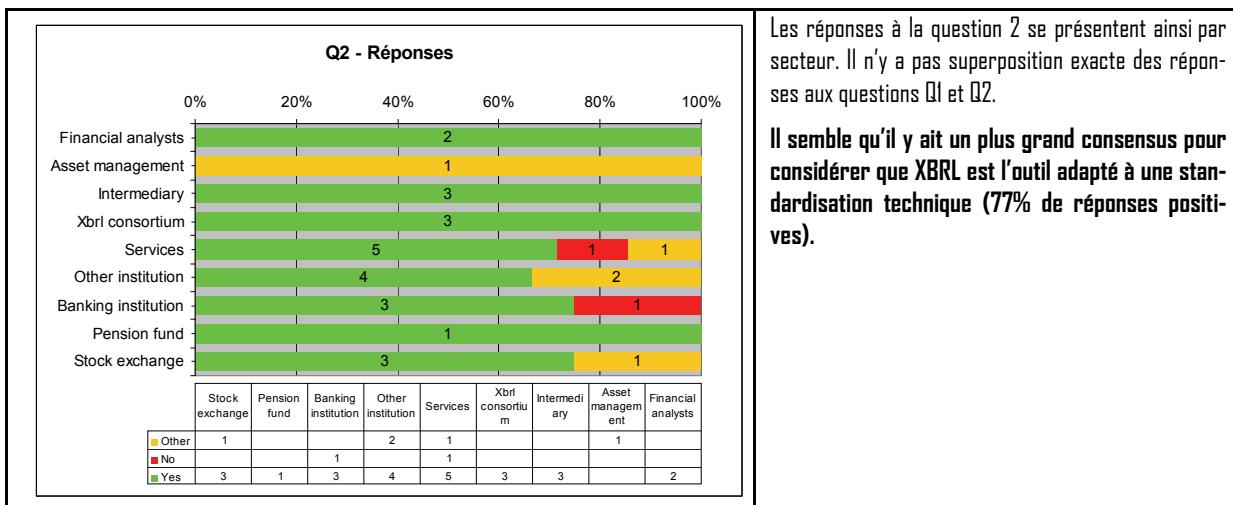
Les réponses qui ne sont pas vraiment favorables considèrent soit qu'il est prématûr de penser qu'une standardisation est réalisable pour les raisons suivantes : « Il faut avant tout définir quelle information et quelle transparence sont nécessaires à la mesure d'une performance positive des groupes européens » (Hermes Equity Ownership Services). « Il est prématûr de parler de standardisation avant que des dispositions soient prises pour mettre en œuvre un stockage central de l'information réglementée » (ICAEW), soit qu'une standardisation n'est pas souhaitable ou réalisable : « Nous ne croyons pas à la standardisation du reporting financier » (Zentraler Kreditausschuss (ZKA, Germany)). « La question reste posée de savoir si l'objectif de meilleure analyse et de comparabilité des données peut être atteint par l'utilisation d'un format technique standard comme XBRL » (EAPB).

... / ...

Call for evidence - CESR [09-859] - 27 octobre 2009 – Suite

Réponses à la question Q2 :

If yes to Q1, do you consider that XBRL would be an appropriate format? Are there any other reporting formats that CESR should consider in this context?



Les réponses à la question 2 se présentent ainsi par secteur. Il n'y a pas superposition exacte des réponses aux questions Q1 et Q2.

Il semble qu'il y ait un plus grand consensus pour considérer que XBRL est l'outil adapté à une standardisation technique (77% de réponses positives).

En effet, certaines organisations qui émettent des doutes sur l'harmonisation des reportings considèrent que XBRL est un langage adéquat de standardisation des échanges. « Nous considérons que XBRL est un outil intelligent pour accélérer les échanges d'information et pour faciliter les comparaisons rapides entre les sociétés » (Hermes Equity Ownership Services).

De manière générale, des réponses négatives ou les doutes expriment la nécessité de considérer d'autres langages XML. « Le CESR doit reconnaître plusieurs langages basés sur Xml pour différents secteurs de l'industrie financière » (BVI Bundesverband Investment und Asset Management e.V.). « Le format xml est plus approprié » (Czech National Bank). « Les bénéfices de XBRL sont négligeables car à notre connaissance, ni les analystes ni les actionnaires ne se plaignent du status quo de l'utilisation de XBRL » (Deutsches Aktieninstitut e.V.). « La Suède considère que XBRL n'est pas supérieure au système utilisé dans ce pays (SIE UN/CEFACT) » (Alphabet AB).

Réponses à la question Q3 :

What kind of benefits would you consider a standard reporting format to bring for issuers, investors, auditors, analysts, DAMs or other users of financial information?

Le palmarès des mots et idées en faveur de XBRL fait ressortir en ordre décroissant : l'efficacité, la réduction des charges administratives, la comparabilité, l'accessibilité, la transparence, l'auditabilité, la confiance.

En guise de conclusion, on peut citer une opinion défavorable et une opinion favorable :

« Nous ne pensons pas que les logiciels et même la taxonomie XBRL soient assez mûrs pour migrer à ce stade sur une solution XBRL » (ICAEW).

« XBRL contribuera à la création d'un terrain de jeu équitable pour tous les participants aux marchés, sans distinction de langue ou de préoccupation » (Business Wire Europe).

Compte-rendu de la conférence « Les projets XBRL de l'IASC et de l'IASCF Foundation » organisée le 12 janvier 2010



Olivier Servais

Directeur des Activités XBRL à l'IASB et l'IASCF Foundation

IASB et IASCF Foundation : définition et organisation

L'IASC Foundation est l'organe de supervision de l'IASB. Constitué de 22 membres non exécutifs, la Foundation assume financièrement les projets menés par l'IASB, groupe de 15 experts techniques en charge de l'élaboration des principes comptables appelés IFRS. Son budget, de l'ordre de 23 millions de livres en 2010, est constitué d'un tiers des ventes des produits (ouvrages de références, conférences...) et pour deux tiers de donations émanant d'organisations gouvernementales et d'entreprises privées.

L'IASCF compte environ 140 personnes et dirigée par un Conseil d'Administration (Board of Trustees) qui veille à ce que l'ensemble des normes soient implémentées au niveau mondial de façon coordonnée.

Le département XBRL, dirigé par Olivier Servais, a pour objectif de faciliter l'implémentation des normes et l'exploitation des IFRS par les utilisateurs avec XBRL. Le lien qui unit les IFRS et XBRL est donc un lien fort, de cause à effet indubitable.

L'IASC Foundation a pour mission de fournir aux utilisateurs une taxonomie IFRS en XBRL de qualité équivalente, dans les mêmes langues et en même temps que les IFRS publiées par l'IASB. En relation avec les activités XBRL, l'IASC Foundation a constitué deux comités garants de la qualité des projets menés et réalisés. Le premier comité, l'advisory council, est composé d'une quinzaine de personnes et a pour mandat de donner des conseils sur la stratégie en XBRL. Le second comité a pour mission de revoir la qualité des développements XBRL.

IASB et IASCF : leurs missions

L'IASC Foundation fournit la taxonomie IFRS à titre gratuit et en accès public ainsi que sa traduction avec, en priorité, les traductions en arabe, chinois, danois,

allemand, français, italien, japonais et espagnol de la taxonomie IFRS de langue anglaise.

En 2010, l'IASC Foundation annonce la parution de la taxonomie IFRS intégrant les éléments reflétant les IFRS et les IFRS pour PME.

Elle contiendra environ 1870 éléments dont certains concerneront directement les PME. L'objectif est de faciliter l'intégration des normes IFRS au sein des PME et de les aider à communiquer leur comptes en utilisant le langage XBRL qui facilite, de par sa souplesse et son extensibilité, aussi la communication des comptes en IFRS des PME que celle des structures plus importantes.

Au niveau de l'agenda, « l'exposé sondage » auprès des utilisateurs finaux de la taxonomie IFRS sera publié vers le 15 février prochain pour une durée de 60 jours avec pour objectif une parution de cette taxonomie enrichie des éléments PME pour la fin du mois d'avril. Il est donc essentiel que le public utilisateur de la taxonomie participe à sa révision afin qu'elle soit parfaitement en adéquation avec ses attentes.

Pour obtenir davantage d'informations sur les processus de développement des taxonomies, le site de l'IASB (iasb.org/xbrl) proposera déjà un guide sur la taxonomie IFRS disponible en accès gratuit.

Le projet IFRS en XBRL : les extensions, une solution vers l'internationalisation

Ce projet d'envergure internationale a des contraintes spécifiques au périmètre utilisateurs car ses travaux se doivent d'être exploitables par tous à travers le monde et ce, dans un maximum de langues. La taxonomie doit également être extensible et mise à jour d'une année sur l'autre.

Au Japon, le régulateur de marché (équivalent à l'AMF) a commencé

des travaux sur les extensions de la taxonomie IFRS afin de l'adapter aux réglementations nationales en vigueur. A partir du mois d'avril, les entreprises japonaises pourront de manière volontaire transmettre leurs comptes en IFRS en XBRL. L'utilisation du langage XBRL pour communiquer ses comptes en IFRS permet aujourd'hui de rendre lisible les comptes japonais aux lecteurs ou régulateurs d'autres pays. Il devient donc essentiel pour l'IASC Foundation de coordonner l'ensemble des extensions permettant à chaque pays d'adapter les IFRS à son marché. **On peut désormais penser, au vu des travaux menés, qu'en 2012, il sera possible de lire et de comparer les éléments financiers d'un pays à l'autre.**

L'extension d'une taxonomie afin de s'adapter aux référents comptables de chaque pays est un concept nécessaire. On identifie trois types d'extensions possibles :

- l'extension de pratique courante
- l'extension spécifique à certaines activités et métiers
- l'extension propre à des exigences locales et nationales

Les équipes de l'IASC Foundation pourraient, si le projet est mis sur les rails, sur le développement autour des deux premiers types d'extension afin d'atteindre au maximum des développements facilement comparables et coordonnés à l'ensemble des éléments existants au niveau mondial.

« Les travaux de développement des extensions n'ont pas pour but de développer de nouvelles normes comptables » précise Olivier Servais. « Tout développement d'extension doit adopter la même architecture technique que celle de la taxonomie afin de rester technologiquement compatible ». Et d'ajouter « une extension se rapporte toujours à un élément de la taxonomie qui doit rester un concept parent, ceci afin de garantir la comparabilité des états. »

XBRL International

23 mars 2010 – Seahorse, éditeur de logiciel, obtient la reconnaissance de l'HMRC (HM Revenue & Customs) comme fournisseur de solutions XBRL en Grande Bretagne

8 mars 2010 – Swift devient membre d'XBRL Europe

5 mars 2010 – XBRL en vidéo : une réalisation publiée par The Japanese Institute of Certified Public Accountants (sous titres en anglais)

5 mars 2010 – La SEC ajoute de nouveaux éléments FAQ en amont de son séminaire sur XBRL le 23 mars prochain

Formation XBRL France : Introduction—Les Bases

Comprendre le langage des données financières—Les questions fréquemment posées :

De quoi s'agit-il ? XBRL est un acronyme pour un mode universel de dématérialisation des données financières.

A quoi cela sert-il ? Favoriser les échanges, le contrôle et l'analyse des données financières. Toutes les données exprimées dans ce langage deviennent interrogables d'un clic, échangeables d'un système à l'autre et comparables entre elles.

Est-ce le moment ? Les groupes cotés au NYSE ont d'ores et déjà un calendrier de soumission de leurs comptes auprès de la SEC au format XBRL. Les sociétés françaises ont la possibilité de déposer leurs comptes annuels sur le portail Infogreffe depuis l'automne 2008.

Introduction : L'automatisation du reporting financier : Les grands principes du langage XBRL - Les applications pratiques - Exercice pratique: lire une taxonomie et un rapport XBRL

Les bases (fonctionnelles) : Le langage XBRL et ses composants - Comprendre la grammaire et les mots du standard XBRL - Applications en France : Comptes annuels, IFRS, Rémunération des dirigeants - Exercice pratique: générer un rapport XBRL

Cette formation est dispensée dans les locaux du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, 19, rue Cognacq-Jay, 75007 PARIS

Participants : Toute personne impliquée dans la préparation, la publication, la diffusion et l'analyse de comptes.

Prochaine session : 11 Mai —**Inscriptions :** Bulletin d'inscription sur le site www.xbrl.fr



XBRL France
19 rue Cognacq-Jay
75341 Paris Cedex 07
Tél : 01 44 15 60 00
Fax : 01 44 15 90 05

www.xbrl.fr